



European Draughts Confederation

Founded in Tallinn on 13.08.1998 – Recognized in Trieste on 16.11.2021

Headquarter: Largo Lauro De Bosis n. 15 – 00135 ROME (Italy)

www.europedraughts.org - board@europedraughts.org

Tax Code 96507400586

Numéro de Protocole EDC: 018/2026/ Actes

Date: 24 Février 2026

Réunion du Comité de Direction n. 1 – 2026, la vingt-et-unième du Comité de Direction élu le 05.08.2023.

Le mardi 27 janvier 2026, à 19h30, le Comité de Direction s'est réuni en ligne au moyen de l'application de vidéoconférence Zoom, en présence de *Carlo A. Bordini* (Président d'EDC - ITA), *Tarmo Tulva* (Vice-président et Directeur des Tournois - EST), *Johan Demasure* (Vice-président Adjoint et Directeur des Tournois Jeunes et Moins de 27 ans - BEL), *Jan Ziolkowski* (Directeur des Tournoi des Vétérans - GER), *Magda Pawlowska* (Directrice Technique, responsable du calendrier FMJD - POL), *Rik Keurentjes* (Président de la Commission des Athlètes, Entraîneurs et Arbitres - NED), *Ester Van Muijen* (Auditrice - NED), *Felix Shepel* (Responsable des Dames - 64 - UKR) et *Bellita D. Dottor* (Secrétaire générale - ITA).

Agenda:

1. Discours d'ouverture du Président;
2. Lecture et ratification du procès-verbal du Comité de Direction précédent (n. 8/2025);
3. Calendrier EDC 2026:
 - 3.1 CE Vétérans 2026 annulés ; alternance entre les CM et les CE Vétérans à partir de 2026 ;
 - 3.2 Championnats d'Europe Jeunes 2026 ;
 - 3.3 Championnat d'Europe des Dames-64 2026 ;
 - 3.4 Championnats d'Europe Classiques, Blitz et Rapides (déjà attribués);
4. Autres évaluations diverses et possibles.

Avant d'ouvrir la séance, le président C.A. Bordini a souhaité aborder un point crucial : des informations déformées et manipulées ont circulé sur internet immédiatement après le succès du Sommet africain de dames FMJD-CAJD à Marrakech (Maroc), qui s'est déroulé dans un climat amical. Le président a prononcé un discours clair et sincère, approuvé à l'unanimité par tous les membres présents. Il a déclaré que, loin de toute provocation visant à discréditer l'action et la recherche diplomatique, empreinte de transparence, du nouveau Conseil FMJD dont il est membre, le Comité d'EDC réaffirme son soutien indéfectible à l'Ukraine et au peuple ukrainien, notamment aux jeunes athlètes, et réitère sa condamnation sans équivoque de l'invasion russe et de la guerre en cours, responsables de pertes humaines et de destructions injustifiées.

En outre, le Comité réaffirme que les valeurs de paix, de liberté, de respect du droit international et de la dignité humaine sont des principes fondamentaux pour tout sport européen et pour toute compétition de dames.

Tout dialogue ou contact entrepris dans un cadre institutionnel ne modifie, n'affaiblit ni ne remet en cause notre position officielle contre la guerre et en faveur de la paix.

EDC reste déterminée à agir conformément aux directives de la FMJD et du CIO, aux valeurs européennes et à la responsabilité qui incombe à toute expression sportive envers la société, tout en rejetant toute forme de manipulation ou de mauvaise interprétation de son action.

Il ne fait désormais aucun doute que les joueurs de dames russes et biélorusses se verront refuser la possibilité de participer aux Championnats d'Europe de Dames 2026.

Ce n'est qu'après ces clarifications fondamentales et approfondies que le Comité s'est penché sur l'Agenda.

Concernant le point **2. Lecture et ratification du procès-verbal du Comité de Direction précédent (n. 8/2025)**, déjà transmis au Comité par courriel avec quelques modifications, celui-ci a été approuvé sans ajout ni modification.

Avant d'aborder tous les points du point 3, la discussion s'est concentrée sur le point **3.3 Championnat d'Europe des Dames-64 2026**, dont les règles et les règlements sont finalisés grâce à la collaboration de T. Tulva et F. Shepel. Ils seront prochainement diffusés dans leur version définitive par T. Tulva, après quelques modifications. Le Président a confirmé l'organisation de ce championnat par la Fédération Italienne de Dames, en collaboration avec la Confédération Européenne de Dames, à Misano Adriatico (Rimini), pendant ou à proximité des Jeux Scolaires Italiens (GGS), prévus du 14 au 17 mai 2026. Par ailleurs, la FID prendra en charge les frais de salle de jeu et l'hébergement en pension complète de trois arbitres maximum pendant quatre jours, tandis que les frais de déplacement et les salaires des arbitres, ainsi que les coupes, les médailles et autres dépenses, seront couverts par EDC, qui encaissera les droits d'inscription.

Concernant le Championnat d'Europe de Checkers, prévu à Foggia en corollaire du Championnat du Monde GAYP, du 8 au 13 novembre 2026, que la Fédération Italienne de Dames organisera sous le patronage de la Confédération Européenne de Dames et des Fédérations Mondiales de Dames et de Checkers, tous les coûts seront pris en charge par la FID qui encaissera les droits d'inscription.

En référence au point **3. Calendrier EDC 2026**, par suite du renoncement de ceux qui s'étaient proposés pour 2026, il est décidé d'alterner l'organisation des Championnats du Monde et d'Europe Vétérans, en commençant par le Championnat du Monde en 2026 (année paire), tandis que le Championnat d'Europe sera organisé en 2027 (année impaire), et ainsi de suite, comme cela a déjà été annoncé lors de l'Assemblée Générale de 2025.

En ce qui concerne **3.4 Championnats d'Europe Classiques, Blitz et Rapides (déjà attribués)**, des activités sont en cours pour définir les détails des règles et règlements, notamment pour la section logistique et l'accord.

Concernant le point **3.2 Championnats d'Europe Jeunes 2026**, en attendant des informations plus détaillées de la part d'I. Ismaylov sur une éventuelle organisation en Turquie, M. Pawlowska et T. Tulva s'attellent à trouver des disponibilités dans leurs pays respectifs (Pologne et Estonie). La question essentielle porte non seulement sur les coûts d'hébergement, mais aussi sur les frais de déplacement des joueurs, parfois plus importants que l'hébergement lui-même. Du côté des organisateurs, il est également important de prendre en compte leur charge de travail et une partie des coûts associés, la disponibilité d'arbitres, très nombreux pour un tel événement de dames, ainsi que d'autres aspects soulignés par J. Demasure, M. Pawlowska et T. Tulva.

C. A. Bordini a exprimé sa reconnaissance pour tous les efforts déployés afin de trouver une solution d'ici la prochaine réunion du Comité.

Ouvrant le débat sur les Championnats de Coupe du Monde de la FMJD, généralement organisés très loin, le Président souhaite transmettre un courriel, concernant la proposition de M. Pawlowska et R. Keurentjes, déjà partagée avec le Comité, afin d'établir des conditions courantes qui pourraient guider le choix de lieux dans le monde en termes de distance et de coûts, pour favoriser la participation du plus grand nombre de joueurs.

Le Président les a remerciés pour leur disponibilité.

Dans la foulée, R. Keurentjes a remercié M. Pawlowska pour son travail constant avec Mme L. Turiy et sa contribution à l'organisation des tournois de dames récurrents.

Concernant le point **4. Autres évaluations diverses et possibles**, aucun sujet n'a été proposé ni discuté. La prochaine réunion du Comité de Direction a été fixée au 3 mars à 19h30, heure de Rome.

Vers 20h18, le Président a remercié tous les membres pour leur temps et disponibilité, et a déclaré la réunion en ligne close.

Le Président du Comité d'EDC
Carlo A. Bordini